L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 29 JANVIER 1880.

CHAMBRES FRANÇAISES.

OUVERTURE de la SESSION.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 13 janvier.

Présidence de M. Desseaux, doyen d'âge

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le président—Aux termes de l'article premier de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, je déclare ouverte la session ordinaire de la chambre des députés pour 1880.

J'invite les membres les plus jeunes de l'Assemblée à vouloir bien monter au bureau pour y remplir les fonctions de secrétaires.

....Le bureau provisoire est constitué.

Messieurs,—L'année qui vient de finir a doté nos institutions d'un accroissement de force et de durée. Au sénat, une majorité républicaine s'est constituée, faisant obstacle à toutes tentatives nouvelles de dissolution de la chambre des députés. [Marques d'approbation à gauche].

Cette situation a déterminé la retraite du maréchal Mac-Mahon. [Rumeurs ironiques à droite.]

Le congrès, immédiatement réuni pour le remplacer, a élu l'éminent patriote que l'opinion publique avait désigné pour occuper cette haute position. [Très bien! très bien! et applaudissements au centre et à gauche.—Bruit à droite.].

La transmission du pouvoir présidentiel s'est accomplie avec un calme et une tranquillité qui ont déjoué tous les calculs des partis réactionnaires. (Marques d'adhésion au centre et à gauche.—Rumeurs à droite, auxquelles répondent des applaudissements à gauche.)

M. Lenglé et plusieurs membres à droite.—C'est nous qui l'avons nommé!

M. Abbatucci.—Nous avons voté pour M. Grévy!

M. le président—L'année s'est terminée par un évènement non moins favorable; le parlement est rentré dans la capitale....

M. Cunéo d'Ornano—Est-ce que c'est là le rôle d'un président d'âge? (Exclamations à gauche et au centre).......Si j'étais le président d'âge....(A l'ordre!) Si j'étais président d'âge je ferais un discours....(A l'ordre! A l'ordre!)

N. Dugué de la Fauconnerie—Un président d'âge n'a pas mandat de faire un discours politique. En quelle qualité le ferait-il?

M. Charles Abbatucci—C'est à M. Gambetta qu'il appartient de faire un discours.

M. Cunéo d'Ornando—Si j'étais président d'âge....

Voix nombreuses à gauche et au centre—A l'ordre! A l'ordre!

M. le président—J'invite les interrupteurs au silence.

Nouveaux cris—A l'ordre! à l'ordre!

M. le Président.—Le parlement est rentré dans la capitale pour affirmer par cette population parisienne si vaillante aux jours du péril, si dévouée à la République, et trop laborieuse pour se laisser entraîner à des agitations compromettantes pour la paix publique. (Très bien! très bien! à gauche et au centre.)

M. Janvier de la Motte (Eure).—Et le reste de la France!

M. le Président.—Ainsi s'est réalisé sous l'inspiration de la volonté nationale l'accord complet entre les grands pouvoirs de l'Etat.

M. Dugué de la Fauconnerie.—C'est une conférence! (Vives réclamations à gauche et au centre.—A l'ordre! à l'ordre!) A l'ordre! si vous voulez; je m'expliquerai. Il n'est pas difficile d'expliquer le sens de mon interruption. (Rumeurs.)

M. Cunéo d'Ornano.—C'est un hors d'œuvre. (Rires approbatifs à droite.—Rumeurs diverses.)

M. Dugué de la Fauconnerie.—La présidence d'âge pourrait appartenir à la droite. Est-ce que vous lui laisseriez tenir un langage opposé à celui que nous entendons aujourd'hui? (A l'ordre! à l'ordre!)

M. le Président.—Veuillez faire silence, messieurs.

Un membre à droite.—Vous ne deviez pas faire de la politique.

M. Prax Paris.—Les présidents d'âge ne disent jamais rien dans les conseils généraux ni ailleurs.

M. Dugué de la Fauconnerie.—Vous êtes président parce que vous êtes le plus âgé; vous n'avez pas mandat de parler...(A l'ordre! à l'ordre!)

M. le président.—Je vous rappelle à l'ordre.

M. Abbatucci.—Eh bien! à l'ordre! et après? (Bruit.)

M. le président.—Je disais que l'accord entre les grands pouvoirs de l'Etat s'était ainsi réalisé. C'est beaucoup et ce n'est pas assez.

Il est moins difficile de parvenir au pouvoir que de s'y maintenir. Depuis près d'un siècle, combien de gouvernements se sont succédé en France, qui n'ont eu qu'une existence éphémère.

Un membre à droite.—C'est aujourd'hui notre plus grand espoir!

M. Abbatucci.—Vous en verrez d'autres!

M. le président.—Ces transformations gouvernementales sont dues, il est vrai, à des causes différentes.

Les monarchies du droit divin ou quasi-divin sont tombées pour avoir méconnu les aspirations populaires.

Les deux empires plébiscitaires, après s'être intronisés par la violence, se sont affaissés au milieu des désastres de l'invasion étrangère qu'ils avaient provoquée. (Vifs applaudissements à gauche et au centre.—Rumeurs à droite.)

M. Charles Abbatucci.—Et le quatre septembre? Qu'a-t-il été?

M. Cunéo d'Ornano.—Et la République, a-t-elle remporté la victoire?

M. le Président—.....tandis que les deux Républiques qui ont précédé la nôtre n'ont été renversées que par des attentats contre la souveraineté de la nation.

Mais, ces entreprises criminelles eussent-elles été possibles sans les fautes commises par les partisans du régime démocratique?

Sans rappeler les luttes fatales qui ont suivi l'établissement de la première République, en 1848, des divisions non moins funestes se sont produites. Ces distinctions entre les républicains de la veille et ceux du lendemain, entre les démocrates et les socialistes, n'ont-elles pas facilité le succès du coup d'Etat du 2 décembre 1851? (Très bien! très bien! à gauche.—Exclamations bruyantes et rires ironiques à droite.) Ces enseignements ne doivent pas être perdus pour nous.

Jusqu'à présent, nous avons évité cet écueil. Grâce à l'union de toutes les fractions de l'opinion républicaine, nous avons pu déjouer les projets de restauration monarchique, soit au 24 mai 1873, soit au 16 mai 1876. (Bruit à droite.)

Plusieurs membres à droite. — Plus haut! On n'entend pas!

M. Vernhes.—Ecoutez donc. Si le président n'avait que vingt-cinq ans, il aurait la voix plus forte. Faites silence. Respectez au moins l'âge. (Exclamations à droite.)

M. Lenglé.—Nous avons tous le même âge ici: nous sommes nés en 1877. (Rires approbatifs à droite.—Rumeurs diverses.)

M. le président.—Ce qui a été le salut dans le passé doit être notre sauvegarde dans le présent; sans doute on peut être d'accord sur le but, tout en différant sur les moyens de l'atteindre. La République ne doit pas s'immobiliser; elle doit être non-seulement conservatrice, mais de plus progressive; à une condition toutefois: c'est que la marche du progrès sera pondérée. Il n'y a de réformes durables que celles qui, mûrement préparées, sont acceptées par la grande majorité des citoyens. Cette modération qui a rallié à nos institutions bon nombre d'esprits hésitants n'est pas incompatible avec la fermeté dans les résolutions.

Quelque disposé que l'on soit à étendre les immunités de la liberté, il est des limites qui ne doivent pas être franchies.

Ainsi le principe du gouvernement doit être placé au-dessus de toutes les controverses et à l'abri de toute atteinte. (Bravos et applaudissements à gauche.—Bravos ironiques à droite.)

M. Prax Paris—Que voulez-vous que M. Gambetta dise après cela? Il n'aura plus rien à dire!

M. le président—Si l'on ne veut pas que le sens moral s'altère, que la notion du droit s'affaiblisse, il faut qu'une répression nécessaire rappelle au respect de la légalité tous ceux qui persisteraient à s'en écarter.

Pour nous, défenseurs de la constitution, nous devons éviter ces conflits irritants qui laissent trop souvent après eux des semences de discorde; effaçons le souvenir des dissidences passées.

N'avons-nous pas une tâche plus utile à remplir? Le pays attend avec impatience le vote de lois importantes depuis longtemps soumises à notre examen. [Marques d'assentiment.]

Notre programme peut se résumer dans ces deux mots: "Union et travail." (Très bien à gauche et au centre.)

Redoublons d'efforts pour le bien remplir et nous arriverons au terme de notre mandat avec la double satisfaction d'avoir répondu aux espérances de la nation, et d'avoir contribué à l'affermissement de la République. (Applaudissements à gauche et au centre.)

Après une courte discussion, il est procédé au scrutin pour l'élection du président.

M. le président.—Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination du président définitif.

Nombre des votants.........308
Bulletins blancs ou nuls.........40
Suffrages exprimés.........268
Majorité absolue.........135

M. Gambetta a obtenu 259 suffrages.

M. Gambetta ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de la chambre pour 1880. (Vives approbations à droite.)

M. Haentjens.—C'est un échec pour l'opportunisme! M. Gambetta avait eu 314 voix au dernier scrutin! Voilà la réponse au discours du président d'âge! (Rumeurs diverses.)

M. le président.—Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la nomination des vice-présidents:

Nombre des votants.........308
Bulletins blancs ou nuls.........14
Suffrages exprimés.........294
Majorité absolue.........148
Ont obtenu:
MM. Henri Brisson.........232 suffrages.
Senard.........166 —
Bethmont.........156 —
Le comte Dufort de Civrac.........125 —

SÉNAT.

Séance du 13 janvier.

M. Gaulthier de Rumilly, doyen d'âge, prend possession du fauteuil de la présidence à deux heures précises. Conformément au règlement, il invite les six plus jeunes sénateurs présents à prendre place au bureau comme secrétaires. Ce sont MM. Cuvinot, Hennecré, Le Bastard, Lacave-Laplagne, Vivent et Laborde.

Puis, au milieu d'un profond silence, M. le président prononce le discours suivant:

Messieurs les sénateurs et chers collègues,

La session de 1880 qui vient d'être ouverte doit aboutir à une solution définitive des grandes lois qui sont restées inachevées ou qui sont promises.

L'agriculture, l'industrie, le commerce, la marine marchande réclament les lois qui intéressent au plus haut point la richesse publique.

L'armée attend la loi d'état-major; l'instruction publique, les lois sur le conseil supérieur, sur l'enseignement supérieur et l'enseignement primaire; la presse, une loi qui établisse la liberté, en même temps que la responsabilité; des lois sur les associations, le service militaire; la réorganisation des cours et des tribunaux sont réclamées, et il est temps de satisfaire ces intérêts intellectuels et matériels du pays. [Très bien! très bien!]

La France ne comprendrait pas qu'à présent, avec une indomptable volonté, vaincu tous les obstacles qui lui étaient opposés; qu'après avoir, par les scrutins successifs du suffrage universel, créé au 14 octobre et au 5 janvier une majorité républicaine dans les deux Chambres, sa volonté manifestée si hautement n'aboutît qu'à une négative.

Le pouvoir est remis aux mains de ministres sincèrement attachés aux institutions républicaines et, en même temps, hommes de gouvernement, réunissant l'esprit de modération à la fermeté de caractère.

Ils doivent donc inspirer la confiance, car leur passé répond de l'avenir; ils ne se laisseront pas arrêter par la timidité ni entraîner par la témérité; mais ils marcheront d'un pas ferme et assuré en tâchant de proposer ou soutenir les réformes pratiques jugées nécessaires.

Le Sénat, éclairé par l'expérience, le savoir, la pratique des affaires, le Sénat qui ne saurait être une arme de parti, mais une sage institution de paix et de conciliation, discutera et votera avec maturité les lois que réclame la France; et si les discussions qui auront lieu dans cette enceinte peuvent être animées, elles n'en seront pas moins dignes de ce grand corps de l'Etat, complément nécessaire et constitutionnel du pouvoir législatif.

La France réclame, avec des institutions libérales, l'union, l'esprit de conciliation entre les pouvoirs politiques, la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, la sécurité pour le travail, la stabilité dans le gouvernement. (Approbation.)

Par l'expression de ses votes émis dans toutes les élections successives, la France veut être administrée et gouvernée, dans tous les degrés du pouvoir, par des fonctionnaires capables, honnêtes et résolus à répondre à la confiance et aux faveurs du gouvernement républicain par leur attachement loyal aux institutions de la République: servir la patrie et respecter la volonté nationale, est un sentiment d'honneur et la règle du devoir. (Très bien! à gauche.)

La France veut conserver son unité nationale et les droits d'un grand Etat: elle n'entend pas qu'un Etat hostile se forme dans l'Etat; que la division entre les citoyens soit entretenue pour le présent comme pour l'avenir, et que des téméraires aspirant à la domination politique exhument un passé qui ne peut plus revivre, et viennent déclarer la guerre aux sages institutions qui, depuis près d'un siècle, forment la base de notre société civile.

Telle est la volonté du pays manifestée par les résolutions successives des élections et par le suffrage universel.

Mais, à son tour, la puissance du suffrage universel doit s'incliner devant l'autorité de la loi.

Dans un Etat républicain, le souverain suprême, c'est la loi. (Approbation.)

Elle n'admet ni arbitraire ni faveur, elle domine au-dessus de tous les citoyens, le plus humble comme le plus élevé, et il n'y a de liberté pour tous que sous la protection de la loi.

Si le suffrage universel veut commander le respect qui lui est dû, il faut qu'il donne l'exemple du respect pour la loi.

Dans tous les temps, le peuple, comme les rois, a eu ses flatteurs; mais la flatterie n'a que quelques minutes de succès et le bon sens du peuple sait bientôt distinguer les flatteurs des véritables amis.

C'est le bon sens de la nation qui, sachant dégager les idées utiles, les progrès pratiques et sérieux des vraies théories, a, par la patience, le travail, l'ordre, l'économie, contribué si puissamment à relever la France de tous les désastres d'une guerre aussi néfaste qu'insensée.

La nation devenue sage par ses malheurs, a su reprendre sa vitalité, réorganiser son armée, rehaussant son crédit après avoir payé une fabuleuse rançon de dix milliards.

Des censeurs chagrins ou hostiles à nos institutions s'efforcent d'annoncer de sombres nuages à notre horizon politique et de dénigrer notre situation à l'intérieur comme à l'extérieur; mais en dépit de ces prophètes de malheur, la France, à l'intérieur, est, en Europe, le pays le moins éprouvé par la crise commerciale qui a sévi sur tous les Etats du monde; et, au dehors, la France, en conservant la paix avec son indépendance, a su maintenir l'influence qui appartient à une grande nation, commander l'estime de tous les gouvernements par sa conduite impartiale et désintéressée. (Très bien! très bien!)

Enfin, seule en Europe, elle témoigne par les excédants de ses budgets le signe incontestable de sa supériorité financière.

En donnant l'exemple de la modération et du calme qui caractérise la constance de sa volonté et sa puissance, elle s'est convaincue de cette pensée politique du grand citoyen dont la France a gardé le souvenir: "L'avenir appartient aux plus sages." (Très bien! très bien!)

Et le Sénat, justement appelé le grand Conseil des communes, le Sénat, dont l'origine même est formée par la délégation de toutes les populations de la France, qui lui assure une autorité législative dominant les passions et les exaltations des uns et des autres, le Sénat saura, par ses sages résolutions pendant le cours de cette importante session, maintenir l'unité nationale, les droits de l'Etat, la liberté des citoyens sous l'autorité des lois et répondre dignement, par ses votes, à l'attente de notre chère patrie. (Applaudissements.)

Le président prononce ensuite l'éloge du comte de Montalivet.

Séance du 14 janvier.

M. le président donne connaissance du scrutin pour l'élection du président:

Nombre des votants.........208
Bulletins blancs ou nuls.........38
Suffrages exprimés.........170
Majorité absolue.........86
Ont obtenu:
M. Martel.........168 voix
M. [illegible].........1 —
M. [illegible].........1 —

M. Martel est, en conséquence, proclamé président du Sénat pour l'année 1880. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

Le scrutin pour la nomination des secrétaires est ouvert à trois heures trois quarts.

Le scrutin est fermé à quatre heures un quart.

M. le président donne connaissance du résultat du dépouillement du scrutin pour l'élection des vice-présidents.

Nombre des votants.........214
Majorité absolue.........108
Ont obtenu:
MM. le comte Rampon.........187
E. Pelletan.........130
Calmon.........108
Krantz.........104
[illegible].........99
[illegible].........41

En conséquence, MM. le comte Rampon, E. Pelletan et Calmon sont proclamés vice-présidents du Sénat pour l'année 1880.

Il y aura lieu à un nouveau scrutin pour l'élection du quatrième vice-président.

SPECTACLES BALS, &c.

GRAND OPERA HOUSE,
Au coin des rues Canal et Dauphine.
Deux semaines de fou rire.
Commençant Dimanche 25 Janvier
Les Comédiens
ROBSON ET CRANE
Avec leur propre compagnie.
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soirs et à la Matinée de Mercredi,
Dans la comédie de Bradford,
OUR BACHELORS.
[illegible] Wm. H. Crane dans le rôle de [illegible]
Jeudi, Vendredi et Samedi soir et Samedi en Matinée.
La comédie américaine écrite expressément pour eux par Cley M. Green et Slocum Thompson,
SHARPS AND FLATS.
Stuart Robson [illegible] Wm. H. Crane [illegible]
PRIX POPULAIRES.
[illegible] 25 cts [illegible] 50 cts [illegible] $1 00
[illegible] additionnels pour sièges réservés.
Prix pour les Matinées 25 et 50 cts.
La semaine prochaine la comédie de Shakespeare—Comedy of Errors et Champagne and Oysters. 25 janv—

THÉATRE DE L'OPÉRA.
RUE BOURBON.
Opéra à des prix populaires.
PRIX DU SOIR:
$1.50—$1.00—50 cts.
PRIX DES MATINÉES.
Entrée 50 cts. Places réservées 50 cts extra.
Représentations d'adieu de la
Compagnie d'Opéra Français
DE M. MAURICE GRAU.
Trois soirées—Deux matinées.
Mercredi, Matinée
MIGNON.
Mercredi soir.
Bénéfice de l'Union Française.
LES CLOCHES DE CORNEVILLE
Et un Intermède Musical.
Toute la Compagnie paraîtra pour cette occasion.
Jeudi soir.
Représentation au bénéfice de Mlle Leroux-Bouvard.
Première représentation du charmant opéra-comique de [illegible]
LE PRÉ AUX CLERCS.
Mlles Leroux-Bouvard, Angèle, Grégoire, MM. Capoul, Bouvard, Jouard, Poyard.
Vendredi, jour d'adieux, deux représentations. Vendredi, à midi, Matinée d'adieu, seule matinée de l'opéra nouveau d'Offenbach,
Mme FAVART.
Mlles Paola-Marié, Raphael, MM. Mézières, Juteau, Poyard et Vilano sur l'affiche.
Matinée—Entrée 50 cts, sièges réservés 50 cts extra.
Vendredi soir—Soirée de Gala et d'adieu.
Au Bénéfice de M. VICTOR CAPOUL.
Opéra Bouffe, Opéra Comique et Grand Opéra.
La Fille de Mme Angot,—Second acte,
Mignon,—Second acte,
et le troisième acte du Faust, de Gounod.
Capoul dans son grand rôle de Faust.
L'on peut se procurer des sièges pour ces représentations au magasin de musique de P. Werlein, 135 rue du Canal, de 9 A. M. à 5 P. M.
22 janv—

GRAND TOURNOI PÉDESTRE.
—Sous la direction de—
DAN. O'LEARY,
POUR LA MAITRISE DU SUD
—ET—
$750 EN PRIX.
Commençant à 11 heures du matin,
DIMANCHE 1er FÉVRIER,
A L'EXPOSITION HALL.
COURSE de SOIXANTE HEURES,
DOUZE HEURES PAR JOUR—"A volonté"
PENDANT CINQ JOURS
Quiconque veut prendre part à la lutte peut se présenter.—Droit d'entrée, $25, à déposer entre les mains de DAN L. O'LEARY, au City Hotel, d'ici à JEUDI, 29 janvier.
NOTE—A la requête générale M. O'Leary donnera des exhibitions de sa manière de marcher, dans l'après midi et la soirée.
25 janv—

Advance and Retreat
—Par—
Le Lieut. Gén. JOHN B. HOOD, C. S. A.
Grand in-12 de 360 pages, avec gravures sur acier et portraits photographiés, et 4 grandes cartes de champ de bataille, contenant le récit le plus complet de la dernière guerre, est maintenant prêt à être livré.
—Prix—
Relié en étoffe grise.........$3 00
En peau de mouton, coins marbre.........3 50
Moitié marocain, style librairie.........4 00
Maroquin turc complet, coins dorés.........5 00
Cet ouvrage est le leg laissé par le héros à ses enfants orphelins.
Envoyé n'importe quelle adresse, franco, sur réception du prix.
On demande des agents actifs.
Adresse F. B. SOUTHMAYD,
Agent pour la Louisiane et le Mississippi,
Chez A. W. HYATTS, 38 rue du Camp, Nlle-Orléans. 17 janv—1m

OFFICIEL.

Taxes de ville pour 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1880.

CE département sera prêt LUNDI, 26 du courant, à recevoir les taxes de ville de 1880. L'escompte suivant sera accordé à ceux qui règleront leurs taxes:

5 pour cent, du 26 janvier au 15 février inclusivement.
3 pour cent, du 16 au 29 février inclusivement.
2 pour cent, du 1er mars au 31 mars inclusivement.

ALF. H. ISAACSON,
25 jan— Administrateur des Finances.

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.
Hotel de ville,
Nouvelle Orléans, 1er janvier 1880.

CE Département sera prêt dès vendredi 2 janvier 1880, à livrer les licences de ville de 1880, pour [illegible], professions et occupations, et recevra en paiement jusqu'au 31 janvier 1880,

90 pour cent en argent et 10 pour cent en ordonnances impayées de la ville pour les années 1876, 1877 et 1878.

Les propriétaires ou gardiens de chiens sont prévenus qu'une licence [illegible] prise pour chaque chien, conformément à l'ordonnance No. 6140 A. S.

1er jan—1m. A. H. ISAACSON, Administrateur.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1880.—L'élection annuelle pour Directeurs de cette Banque aura lieu à la banque LUNDI, 2 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON,
4jan—1m—D.Mar.J Caissier.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Bureaux No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1880.—A l'élection annuelle pour directeurs tenue le 22 décembre dernier, les messieurs dont les noms suivent ont été élus:
HENRY ABRAHAM, L. A. WILTZ,
JOHN ROCCHI, HY. TREMOULET,
M. E. GARVEY, E. W. HUNTINGTON,
P. LANAUX, J. S. LANAUX,
E. M. SCOTT, A. LAMBERT,
J. P. ZATARAIN, J. PLAISENT,
et à une assemblée de la Direction de ce jour, M. George Lanaux a été unanimement élu Président et Léon Seré secrétaire.
27 janv—1 sema LEON SERÉ, Secrétaire.

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villeré et Toulouse (Vieux Bassin).—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1880.—A la réunion annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 19 janvier 1880, les messieurs dont les noms suivent furent unanimement élus directeurs pour servir durant l'année:
B. SALOY, PH. AVEGNO,
A. CHIAPELLA, JNO. McVITTIE,
ANT. CARRIERE, V. PEDELAHORE,
LOUIS GAGNET, FLORVILLE FOY,
JULES C. DENIS.
Et à une réunion du Bureau de Directeurs, tenue ce jour, M. B. Saloy a été unanimement élu Président, M. A. Chiapella vice-président, et M. P. Tisné, Jr, secrétaire.
27 janv. 6f P. TISNE JR, Secrétaire.

Bureau de la Orleans Mail Road Co., coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1880.—Conformément à l'Article XI de la Charte, l'assemblée annuelle des Directeurs de cette compagnie [illegible] aura lieu à ce bureau LUNDI, 2 février 1880, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Il ne sera fait aucun transfert d'actions pendant les dix jours qui précéderont l'élection.
23janv—11f H. HUARD, Secrétaire.

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle Orléans—19 janvier 1880.—A une élection tenue à cette Banque, le 13 du courant, ont été élus directeurs pour la présente année:
LLOYD R. COLEMAN, PAUL FOURCHY,
JOHN T. HARDIE, F. MASPERO,
ADOLPH MEYER, T. A. SHAKESPEAR,
R. W. TAYLOR, J. C. VANWICKLE,
B. P. GRIGSBY.
Et à une réunion desdits directeurs tenue aujourd'hui, MM. JOHN T. HARDIE et F. MASPERO ont été élus [illegible] Président et Vice-Président de la Banque.
21 jan—15f JOSEPH MITCHEL, Caissier.

AVIS.—L'élection annuelle des Directeurs de la compagnie de Glace de la Louisiane [illegible] conformément à la charte, au bureau de la compagnie, Nos. 27 et 29, rue South Front, MERCREDI, 4 février prochain, de 11 h. [illegible] à 2 p. m.
16 janv au 4 fév. [illegible], Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Commerce.—13 janvier 1880.—A l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie tenue le 5 de ce mois, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis:
J. B. Woods, E. Stringer,
[illegible], A. Stewart,
John Merkley, Ed J. Gay,
John J. Gidiere, Jas. Flower,
Wm T. Hardie, M. E. Converse,
[illegible], S. J. [illegible]
Et, à une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, M. J. B. Woods a été réélu Président [illegible]
12 janv—1m

Compagnie d'Assurance "Home".—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie [illegible] un dividende de [illegible] pour cent a été déclaré payable à partir de LUNDI 12 courant.
12 janv—15f CHAS. LAFARGUE, Secrétaire.

Mutual National Bank.—Nlle-Orléans, [illegible] dividende [illegible]
3 jan—1m. JOSEPH MITCHEL, Caissier.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE
Seconde et dernière semaine de l'engagement de M. JOSEPH MURPHY,
Le Grand Comédien Irlandais,
Commençant Dimanche, 25 janvier 1880.
Le nouveau drame irlandais | Dimanche 25, Lundi 26, Mercredi 28, Jeudi 29.
SHAUN RHUE.
Vendredi soir, 30 Janv—Bénéfice.
M. J. S. Murphy représentant son grand drame—HELP.
Samedi matinée—HELP.
Samedi soir, [illegible]
Le drame entier de Kerry Gow et le grand acte de HELP.
Dimanche, 1er Février—Pour Une Semaine Seulement—L'acteur distingué, M. John McCullough, donnant neuf représentations avec changement de programme à chaque représentation.
Le sixième mascarade annuelle du Mardi-Gras de l'Académie et bal paré et de fantaisie, Mardi, 10 février 1880. Pour les invitations de dames, s'adresser au Bureau de location. 24 jan—

THEATRE ST-CHARLES.
TOUS LES SOIRS.
Matinées [illegible]
PROF. J. M. MACALLISTER
100 magnifiques cadeaux
donnés tous les soirs.
PRIX D'ENTRÉE:
Cercle et galerie avec cadeau d'une enveloppe 25 cts; Parquet et cercle de dames avec cadeaux de 2 enveloppes 50 cents; Loges pour gens de couleur avec cadeau de deux enveloppes 50 cents.
Sièges réservés à vendre au théâtre.
27 janv—5f

SALLE Y. M. C. A. 57 CAMP.
LECTURES par le professeur Tripp; Portrait historique de Napoléon III; Second empire; Question d'Orient illustrée par des mappes; Lafayette. Le cours aura lieu sous le patronage de cent citoyens éminents de la Nlle-Orléans. Les lectures auront lieu le 23, le 27, le 30 janvier, et le 2 février à 8 heures du soir. Billets de famille, $5; pour le cours, une personne, $2; pour une séance, 75c. Les billets sont à vendre chez Griswold, coin Canal et Royale; J. O. Eyrich, 130 Canal; Billard, libraire, coin Chartres et Bienville, et à la porte de la salle à chaque séance. 22 jan—à 2 fév.

L'UNION FRANÇAISE.

La nouvelle Direction pour l'année se compose comme suit:
M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France, Président honoraire.
M. Edgar Larue, Président honoraire à vie.
Président.........L. DUBOUR,
1er Vice-Président.........A. WILTZ,
2nd Vice Prest.........J. J. REISS,
Trésorier.........A. DOUSSAN,
Secrétaire.........H. BILLARD.

DIRECTEURS.
MM. F. Limet, MM. C. Rodyer,
Joseph Leblanc, J. Sénac,
J. L. Révol, R. Rousselot,
A. Dagoret, F. Andrieu,
A. Darieu, H. Chanet,
et les présidents des Sociétés Françaises de Secours Mutuels de cette ville.

Délégués de la Direction:
Au quartier Poydras, MM. Jules Menand et Joseph Brunet; aux Abattoirs, MM. F. Carrand et Baloo.
Délégué général pour la Louisiane.
M. Léon Médal.
Prochainement, nous publierons les noms des Délégués des paroisses.
Pour la Direction,
F. TUJAGUE, Président.
H. BILLARD, Secrétaire. 18 janv—

Dentistes.
Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.
LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de dentisterie scientifique avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—Voir, c'est croire. J'expose la médaille qui m'a été [illegible]. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.
Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 150 rue du Canal.
C. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 jan—

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 --- Esplanade --- 130
Près Rempart.
21mai—1an D Ma J

Dr. E. BURGUNDER, Dentiste,
258.........Chartres.........258
Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièces aurification et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Poudre de dents artificielles. 23 déc—1an, dim. mar jeu.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
12janv1880—

DENTISTE.
Dr E. P. DOREMUS,
Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,
110 Rue du Canal,
Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—6m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 19 rue Dauphine, immédiatement après le [illegible] formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Dr. J. B. PEREZ,
MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES.
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure [illegible]. Guérisons garanties [illegible]. Les REMÈDES [illegible].
Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Rampart, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 30 sept—1 an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 191 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants [illegible]. Chambres pour les dames [illegible] traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 30 nov—1 an

PHARMACIE GÉNÉRALE
Ancien des rues Chartres et St-Philippe
CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de
MÉDICAMENTS DE CHOIX.
[illegible] prêts, la nuit comme le jour, à remplir les formules de MM. les médecins.
Grand assortiment de MÉDICAMENTS PATENTÉS.

J. P. SARRAZIN.
Fabrique à vapeur de Tabacs à fumer, à priser et fine cut.
91 et 93 rue de Chartres,
39, 41 et 44 Conti,
Et 66, 68, 70 et 72 Poydras.
Au Jos. Queyrons Cigars Works,
69 rue Conti.
Messieurs les fabricants de cigares trouveront un vaste assortiment de tabacs feuilles, Ohio, Wisconsin, Pensylvania, Connecticut et Havane, ainsi qu'un grand assortiment de rubans [illegible] de toute qualité à des prix très réduits.
Pour Cadeaux des Jours de Fête,
—Un bel assortiment de—
Pipes Ecume, Embouts Cigares et Cigarettes, Pipes Bruyère [illegible] de tous genres.
CIGARES IMPORTÉS NOBLE HABANA.
Ainsi qu'un grand assortiment [illegible]
Précomtables comme étrennes.
22 déc—

Pension privée, 123 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse
[illegible] nourriture de première classe, le tout à des prix [illegible]
A [illegible] Française, rue Dumaine [illegible]
Service à toutes heures, chambres garnies pour familles et habitués. Le tout à des prix très modérés. 1er janv—1m

MAISON ÉTABLIE EN 1840.
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
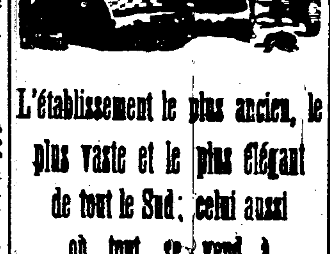
L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotoline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.
Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, -- derniers genres.
Meubles de chambre à coucher
en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégan's et les plus modernes.
Meubles de salle à manger,
de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
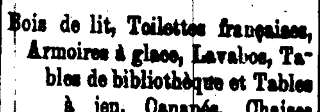
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits, Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
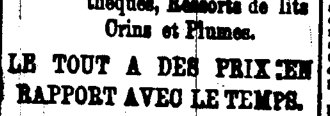
AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels, restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
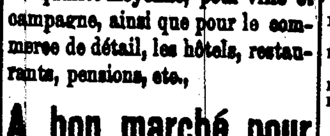
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

Les Meilleurs Pianos
ET
Les Plus Populaires
A
Grunewald Hall
14, 16, 18, 20 & 22
RUE BARONNE.
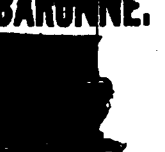
L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de
INSTRUMENTS DE MUSIQUE.
L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables
Steinway, Knabe, Pleyel, Weber, Fischer — PIANOS
AINSI QUE LES
Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co, — Orgues
Les plus recherchés nonobstant la modicité de leurs prix.
Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.
Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-mêmes de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez
LOUIS GRUNEWALD,
11janv—3m GRUNEWALD HALL.

CHAMPAGNE
BOLLINGER
En grandes et demi-bouteilles,
Le Vin favori des Clubs de l'Est.
Grand vin Château Dillon.
En barriques et en caisses.
3,000 caisses vendues à New-York en 1879.
Bières anglaises mises en bouteilles Par E. & J. BURKE, Dublin,
BASS,
ALLSOPPS,
GUINNESS.
WHISKEY D'IRLANDE,
de E. & J. BURKE, en fûts et en caisses.
A vendre par
SCHMIDT & ZIEGLER, Importateurs, 49, 51, 53, 55 rue Peters.
30nov—6m—J S M

FRANÇOIS DUFRÈCHE,
Successeur de JAMES GIRNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an—D M J

H. DASPIT,
—Marchand de—
CORSETS—grands bargains.
MARCHANDISES SÈCHES de fantaisie et du pays.
Les plus grands avantages, pour la vente des marchandises ci-dessus mentionnées, qui aient jamais été offerts.
150 --- Rue du Canal --- 150
—Entre—
CARONDELET ET BARONNE.
Nouvelle-Orléans.
H. DASPIT.
11 jan—1m D. M. J.

CHARBON, CHARBON,
Pittsburg, Anthracite, Cannel, Alabama Coal.
HEBRARD & ROCA,
Marchands de Charbon.
No 1 1/2 rue Carondelet.
OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes (comptant) que toutes les maisons Régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel ils sont agents. Ils se rappellent à leurs amis et anciens clients et sollicitent le renouvellement de leurs ordres.
12 déc 6m—DMarJ

A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
No 2 rue Carondelet,
Près Canal.
SPÉCIALITÉ pour Habillements de noce et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de costume de ville, coupe élégante et travail bien fini, le tout fait avec des marchandises de première qualité
A des prix très raisonnables.
9 nov—6m D Mar J

MAISON C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti. Nlle-Orléans.
Couverts alfénide, 1ère qualité de $25, vendus à raison de $20 la douzaine de couverts. Garantis pour 15 ans. Même réduction sur toutes nos marchandises.
M. C. Rouyer appelle l'attention du public sur l'immense variété de son stock de marchandises, consistant en bijouterie de tous genres, montres de choix, pendules françaises et américaines, lunettes de toutes sortes, articles d'église, etc. Egalement un grand choix d'orfèvrerie de table. Spécialité pour les couverts alfénide.
M. ROUYER se recommande spécialement pour la réparation des couverts et de l'orfèvrerie. Réparations de montres, bijoux, pendules, lunettes, pince-nez, etc. Garantie est donnée pour tous les objets qui sortent de ma maison. Achat de vieil or et de vieil argent. [illegible]
15 déc [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé.........$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt.........$388,272 98
Pertes, dépenses, taxes, etc.........$288,791 79
Fonds de réserve.........10,000 00
Dividende sur actions, 10 p. cent.........49,568 90—$348,360 69
Profits nets.........39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.
Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières.........$666,157 07
Argent en caisse/primes en voie de collection.........137,571 44
.........$803,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIÈRES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 58 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:
Jno. G. Gaines, Jesse K. Flower,
J. L. Harris, E. J. Hart,
J. Weis, Jules A. Blanc,
Henry Beuchau, R. W. Taylor,
Scott McGehee, H. Newman,
J. C. [illegible], [illegible],
[illegible], [illegible],
D. Puig, A. Baldwin,
Thos. [illegible], T. L. Airey,
Charles [illegible], [illegible],
R. B. Craig, W. B. Schmidt,
D. A. Chaffraix, Sam'l L. Boyd.
20 janv—1an.

L.S.L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA DOUZIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!
—
PAS D'ESCOMPTE!
—
Pas d'ajournement!
—
Tous les lots payés en plein!
—
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
—
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 10 Février 1880,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE B.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la Compagnie,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 10 Février 1880,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:
1 Lot de.....$30,000, soit $30,000
1 Lot de.....10,000.....10,000
1 Lot de.....5,000.....5,000
2 Lots de.....2,500.....5,000
5 Lots de.....1,000.....5,000
20 Lots de.....500.....10,000
100 Lots de.....100.....10,000
200 Lots de.....50.....10,000
500 Lots de.....20.....10,000
1,000 Lots de.....10.....10,000

PRIX D'APPROXIMATION
9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.....2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.....1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.....900
1,857 Lots se montant à.....$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orléans.
Transmettre l'argent par des traites ou par l'Express.
Souvenez-vous qu'un Grand Tirage de $2 du
Mardi, 10 Février 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés sur Présentation.
On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

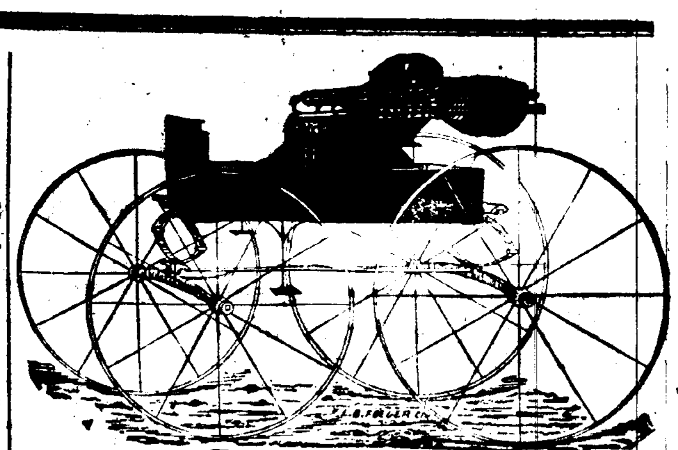
T. T. HAYDOCK
A les ateliers les plus vastes et les plus complets, DANS LE MONDE ENTIER, pour la fabrication des voitures. Il fait une spécialité des BUGGIES à livrer au commerce.
COIN PLUM & TWELFTH STREETS,
CINCINNATI, O.

ENCAN!!! ENCAN!!!
Pour clore les affaires de Bijouterie
Le Stock du magasin de Bijouterie de
A. M. HILL,
86 RUE ST. CHARLES,
Sera offert à l'enchère publique, en lots à la convenance des acheteurs, à partir de
MARDI, 6 janvier, à onze heures du matin.
Des centaines de montres en or et en argent de la célèbre Compagnie de Montres Américaines Waltham.
Diamants, Bijouterie fine, Chaînes en or, Argenterie de Rogers, Smith & Cie, Argenterie plaquée de Wilcox, Meriam et Middleton, toute garantie valant comme qualité, le triple et le quadruple. Ce Stock doit se vendre à quelque prix. La qualité en est garantie. Les dames sont invitées à assister aux ventes qui se feront tous les jours de onze heures du matin à sept heures et demie du soir.
NASH & HODGSON,
J. H. FRENCH, Encanteurs.
FERA LA CRIÉE.
4 jan—2m.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante dans le premier et le second district de la Nouvelle-Orléans. Belle résidence de famille, No. 47 rue Toulouse, entre Royale et Chartres. Propriétés de valeur dans les rues Commune et St Peter.

Conditions avantageuses et libérales dans l'affaire de la mineure JOSÉPHINE PERRET.—2e Cour de District de la paroisse d'Orléans, No. 41,628.

PAR ARMAND SELLE, encanteur. Bureau No 50 rue Royale—SAMEDI, 31 janvier 1880, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs rue Royale, entre Douane et Canal, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la 2e cour de district de la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1879, les propriétés suivantes pour le compte de la mineure Joséphine Perret.

1 La moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Chartres, St-Pierre et Royale, ayant mesure française, 25 pieds 3 pouces de face à la rue Toulouse sur 121 pieds 4 pouces de profondeur, ensemble avec les améliorations et édifices qui s'y trouvent, connu comme le No 47 rue Toulouse, ainsi que les dépendances, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.

2 La moitié indivise de six lots de terre situés dans le faubourg Ste-Marie, désignés par les Nos 7, 8, 11, 12, 13, 14, conformément à un plan de quatorze lots de terre situés dans le dit faubourg, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, St-Peter (ou Franklin), St-Jean (ou Bassin) et Commune, lequel plan a été tiré par Louis Bringier, arpenteur, et est déposé sous le No 16 du livre de plans de F. Grima, notaire. Les lots Nos 7 et 8 du dit plan ont chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue de la Commune sur 111 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 a 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St-Peter (ou Franklin) entre Gravier et Commune sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les lots Nos 12, 13 et 14 ont chacun 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue St-Peter (ou Franklin) sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes et de 27 pieds 11 pouces 2 lignes de largeur dans la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits six lots connus comme les Nos 262 et 264 rue Commune, appartiennent à P. Casse le locataire, mais doivent retourner au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. Les dits lots sont vendus sujets au dit bail à raison de vingt piastres par mois, et expirant le 15 mars 1885.

Du consentement de la tutrice, propriétaire de l'autre moitié indivise, toute la propriété ci-dessus sera offerte en vente.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'à paiement final. L'acte de vente contiendra les clauses habituelles de non aliénation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour recouvrer judiciairement le montant des billets, transfert de la police d'assurance, paiement par les acquéreurs de toutes les taxes exigibles en 1880, avec dépôt de 10 pour cent comptant du prix de vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 28 janv—4t

Vente positive et sans réserve pour cause de cessation d'affaires.

Conditions libérales et avantageuses.

La vacherie de première classe de M. Jean Marie Sarradette, encoignure Lizardi et Bons-Enfants.

VACHERIE

PAR ARMAND SELLE, Encanteur—Office rue Royale No 50—JEUDI 29 janvier 1880 à 11 heures A. M., encoignure Lizardi et Bons-Enfants.

Il sera vendu en vente publique, la Vacherie de M. Jean Marie Sarradette, comprenant 35 Vaches laitières de race, 1 Taureau, Mulets, Chevaux, Charrettes à lait et à coton, harnais et ustensils nécessaires à l'exploitation d'une vacherie de première classe.

La clientelle de 20 à 25 gallons de lait sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions jusqu'à $150 comptant, de $150 à $250 à six mois de crédit, et au dessus à un an en billets endossés au moment de la vente à la satisfaction du vendeur.
25 jan—au 29

PAR H. & N. SAMORY.

Fabrique de tabac. Quantité de tabac en feuilles et fond de magasin, charrette, chevaux, etc.

A vendre
A l'amiable ou à l'encan.

PAR H. & N. SAMORY, Encanteurs—LUNDI, 2 février 1880, il sera vendu à l'encan à 10 heures du matin au magasin de Monsieur D. Lalanne, encoignure des rues Decatur et Bienville, à défaut de vente à l'amiable avant le dit jour.

La machine à vapeur, ustensiles et tout l'appareil nécessaire pour fabriquer le tabac, contenus dans le dit établissement en parfait et complet état, ensemble toutes les installations du magasin, l'acquéreur devant prendre charge du bail à partir du 1er février jusqu'au 1er octobre 1880 et de payer, mensuellement le loyer pendant le dit temps.

Aussi et séparément

Le stock contenu dans le dit magasin, consistant en cigares, tabac à fumer, à priser et à chiquer, pipes et autres articles de fantaisie pour fumeurs.

—Aussi—

Quantité de tabac en feuilles de première qualité,

—ET—

Deux chevaux, une charrette et un buggy avec harnais complet.

Le Tout qui est ci-dessus sera vendu séparément à l'amiable à des conditions raisonnables en s'adressant soit à H. & N. Samory, encanteurs, 45 et 47 rue Decatur ou à D. Lalanne sur les lieux. 22 jan—

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.
Magasin: 20 rue St-Charles.
Usine à vapeur: 23, 25 et 27 rue Conti.
AFIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.
En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 15, 18, 24, 27 et 30 dollars; notre fabrique supplémente à la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.
La supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qui n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préfèrerait, par routine, la chemise française importée, qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris qu'autant qu'il a des bons chemisiers, tels que Charvet et une dizaine d'autres, comme de mesure; dans ce cas il paiera très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet acheteur trouvera la même perfection dans notre article et cela à bien meilleur marché. Si, au contraire, il achète l'article importé, que le bon chemisier de Paris désigne sous la rubrique "exportation", ce qui signifie ordinaire ou même camelotte, l'acheteur jugera facilement, sans être connaisseur et en faisant la comparaison, de l'énorme infériorité de cet article comparé au nôtre.
Nos facilités de fabrication sont grandes, toutes nos machines marchent à la vapeur, système unique dans les Etats du Sud et même à Paris.
Pour compléter cette industrie, nous y avons joint une Blanchisserie, également à vapeur, semblable à celles de Paris et de Troy.
Nous employons 65 à 75 personnes, avec espoir de doubler ce nombre sous peu.
Dans l'intérêt de la prospérité future de la Nouvelle-Orléans, il est bon d'encourager les industries qui doivent procurer une vie laborieuse et honnête à des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à mettre à profit toute occasion d'apprendre un métier par lequel elles puissent se suffire à elles mêmes.
31déc—6m F. Guéblé

VENTES A L'ENCAN.

PAR S. GUINAULT

Belles vaches laitières de race extra.

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 31 janvier 1880. Il sera vendu à midi, à 11 heures du matin sur le chemin de la Métairie, en face de la porte du parc, à côté du café de M. Jean Marie Saux

45 Belles vaches laitières de race extra, 35 avec jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

Conditions jusqu'à $100, comptant, de $100 à $150 3 mois de $150 à $250 6 mois, et au dessus de $250, 9 mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
28 janv—

PAR C. E. GIRARDEY

MAGASINS ET MAISONS DE RÉSIDENCE,
Angle Nord-Ouest des rues Royale et St-Pierre.
CONFISERIE BONNECAZE,
L'emplacement d'un commerce populaire et établi de longue date,
A proximité de la Cathédrale, des Maisons de Cour et, sans exception, un des meilleurs du Deuxième District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 14 février 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles. Il sera positivement vendu à l'enchère publique, d'un commun accord des parties, la propriété de valeur ci-après décrite—

Le magasin populaire fondé depuis nombre d'années et bien situé, formant le coin nord-ouest des rues Royale et St-Pierre, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St-Pierre et Orléans.

La propriété comprend deux terrains mesurant, plus ou moins 53 pieds de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur et de face rue St-Pierre, mesure française.

Les améliorations qui s'y trouvent se composent des magasins et maisons de résidence en briques désignées par les numéros 157 et 159 rue Royale et sont loués à bail à raison de $115 par mois ou $1380 par an, bail expirant le 1er octobre 1880, à M. Bonnecaze qui de tout temps a été un bon locataire—et sa popularité est trop connue pour qu'il soit besoin de lui donner de la publicité.

Sa proximité de la cathédrale, des maisons de cour et sa situation à égale distance de la rue du Canal et de la rue de l'Esplanade non loin du marché français, donnent à cette propriété un avantage pour un commerce quelconque qui est digne de l'attention des capitalistes. Un meilleur emplacement pour une confiserie, épicerie, un magasin de chaussures, ou de marchandises sèches ne saurait être désiré dans cette partie populeuse du deuxième district.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et le reste à un et deux ans de crédit en billets hypothécaires, lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets. Les bâtisses devant être assurées, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, et l'acquéreur devant payer comptant les frais d'encan pour les annonces du jour de la vente de la propriété—10 pour cent du montant de l'adjudication seront requis comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 jan—

Une maison de résidence agréable dans le 2nd District, rue St-Pierre, près Rempart.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 31 janvier 1880 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan—

La bâtisse en bois, à deux étages désignée par le No 179 de la rue St-Pierre, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Tremé et St-Claude. Voyez les plans à la vente pour les dimensions du terrain.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec toutes les clauses habituelles, 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de la police d'assurance, l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. H. Pascoe, notaire.
23janv—à la vente.

Chaussures.

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville,
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
9 fév 80—1 an

AU DRAPEAU ROUGE,
Coin Bourbon et Dumaine.
GRAND DEBALLAGE
—DE—
CHAUSSURES
EN TOUT GENRE.
A vendre aux anciens prix malgré la grande hausse sur ces articles.
P. CASAUBIELH.
1erjanv—1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."
29 déc—1 an

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER
17.........RUE BARONNE.........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.